

France-Shetland Passion

REGLEMENT de la SECTION UTILISATION ATTELEE

Préambule :

Cette épreuve valorise le Shetland attelé en modèle et allures et consiste à démontrer ses capacités, notamment sa maniabilité.

Différentes figures pourront être demandées selon le juge.

Règle n° 1 :

Le code vestimentaire est chic avec ce qui est disponible pour les meneurs en France :

- * Pantalon et chemisier blancs ;
- * Une petite cravate blanche tenue éventuellement par une pince, foulard, nœud papillon ;
- * Des gants blancs sont appréciés (ou de couleurs sobres) ;
- * Un petit gilet ou une veste de couleur sobre (noir, bleu marine, rouge, vert, beige) ;
- * Les cheveux coiffés pour les filles (avec ruban ou résille) ;
- * Le casque 3 points, un chapeau ou une casquette sont obligatoires ;
- * Petites boots ou chaussures blanches mais pas de chaps.

Règle n° 2 :

L'harmonie entre le meneur et son attelage comptera pour les notes d'appréciation du juge.

Règle n° 3 :

Le fouet est autorisé puisqu'il fait partie de la voiture, mais il sera utilisé avec sagesse.

Règle n° 4 :

Cette épreuve est ouverte aux meneurs de tous âges et aux Shetland de toutes tailles et de tous âges.

Si des difficultés ou un comportement dangereux sont avérés au paddock, l'organisation du concours s'octroie le droit d'exclure le poney et son meneur de l'épreuve.

Règle n° 5 :

Les meneurs des épreuves attelées doivent être obligatoirement détenteurs d'une licence FFE.